

**CARNET DE BORD
DES
FONCTIONNAIRES STAGIAIRES MI-TEMPS
SECOND DEGRÉ
2018-2019**

Nom, prénom :

Nom d'époux/se :

Date de naissance : **Situation familiale :**

Situation

Première année de stage suite au concours reprise après report de stage

Renouvellement Prolongation (indiquer sa durée)

Concours obtenu : **Discipline ou spécialité :**

Session exceptionnelle session renouvelée session de recrutement réservé

Externe réservé 3ème voie recrutement BOE

Parcours universitaire

Formation ESPE 2016/2017 (préciser le parcours MEEF ou module SUFP) :

.....

Diplôme le plus élevé (préciser la discipline) :

Année d'obtention :

Niveau de compétence en langue :

.....

(indiquer la langue et le niveau. Ex : B1/B2/licence...)

Niveau de compétence en informatique :

.....

(niveau relatif au C2i2e ou études en informatique)

SOMMAIRE

1. L'ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE EN RESPONSABILITÉ.....	4
1.1- LE TUTORAT	4
1.2 – OBSERVATIONS DANS LES CLASSES DU TUTEUR	4
1.3 - VISITES FORMATIVES DU TUTEUR.....	4
1.4- VISITES DU FORMATEUR ESPE	5
2 - LES DISPOSITIFS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI.....	5
2.1 – LES DISPOSITIFS D'ÉVALUATION	5
2.2 – LES DISPOSITIFS D'AIDE ET D'ALERTE	5
Annexe 1	7
Annexe 2	8
Annexe 3	9

1. L'ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE EN RESPONSABILITÉ

(Voir également le protocole de stage en responsabilité)

1. 1.1- LE TUTORAT

Le stage s'inscrit dans le cadre de la **formation en alternance**. Il doit permettre l'acquisition des compétences professionnelles d'ordre éducatif, pédagogique, disciplinaire, didactique, communicationnel en prenant en compte **toutes les composantes du métier** d'enseignant ou d'éducateur.

Dans le cadre de la mise en situation professionnelle, le professeur ou CPE stagiaire est **accompagné d'un tuteur**, personnel expérimenté, reconnu pour ses compétences professionnelles, son engagement dans le système éducatif et désigné en lien avec l'Inspecteur et le Chef d'établissement. Le tuteur participe à l'accueil du stagiaire avant la rentrée, lui apporte une aide à la prise de fonction et tout au long de l'année conseil et formation. Cet accompagnement au sein de l'établissement scolaire se base sur les besoins exprimés par le stagiaire et sur l'acquisition progressive des compétences du **référentiel professionnel des métiers du professorat et de l'éducation** en vue de son évaluation (cf. *BO n°30 du 25 juillet 2013*). Le tuteur assure un accompagnement hors temps scolaire, sous la forme de visites dans sa classe ou d'autres classes, dans son établissement au sein de la vie scolaire pour les CPE et du CDI pour les documentalistes. Ces visites donnent lieu à des observations et à des échanges dont la **trace est gardée dans le carnet de bord du stagiaire**.

2. 1.2 – OBSERVATIONS DANS LES CLASSES DU TUTEUR

Pour être efficace, l'observation doit être organisée selon des critères explicites qui sont déterminés avec le stagiaire. Le tuteur est particulièrement attentif à déterminer avec le stagiaire l'ensemble des points qui sont observés ainsi que les conditions d'observation.

3. 1.3 - VISITES FORMATIVES DU TUTEUR

Le tuteur accompagne également le stagiaire dans son établissement d'affectation. Chaque visite formative donne lieu à **la rédaction par le stagiaire, en fin d'entretien, de ses points forts (compétences d'appui), des compétences à travailler, des conseils formulés et des axes de travail** (cf. *tableau en annexe*). Parallèlement, le tuteur rédige

les mêmes rubriques dans le livret de suivi et d'évaluation et en donne la copie au stagiaire. Ce dernier l'intègre dans son carnet de bord à la suite de sa synthèse.

4. 1.4- VISITES DU FORMATEUR ESPE

Dans le cadre de l'UE de pratique professionnelle, le formateur référent de l'ESPE effectue deux visites pour les fonctionnaires stagiaires en M2 et une seule pour les fonctionnaires stagiaires en DU.

2 - LES DISPOSITIFS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Le stagiaire est évalué par différents personnels qui constituent une équipe de suivi. Cette dernière procède à l'évaluation du niveau d'acquisition des compétences professionnelles en référence au référentiel de compétences professionnelles. Le tuteur tient à jour un livret de suivi et d'évaluation de ces compétences.

5. 2.1 – LES DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

- **Le chef d'établissement et le tuteur procèdent à l'évaluation des compétences professionnelles de tous les stagiaires deux fois au cours de l'année (cf. fiche bilan en annexe 3 et fiche bilan CPE en annexe 3 bis du livret de suivi et d'évaluation des compétences).**
 - **1^{er} bilan effectué pour le 7 décembre 2018**
 - **2^{ème} bilan effectué pour le 12 avril 2019**
- *Une copie des bilans est conservée dans le carnet de bord du stagiaire*
- Le référent ESPE procède à 2 visites évaluatives dans l'année (1^{er} et 2nd semestres). Cette évaluation participe également à la validation de l'Unité d'Enseignement « Pratique professionnelle » à laquelle participent les tuteurs.

NB : l'évaluation fait partie de l'accompagnement et ne remplace pas l'évaluation finale du stagiaire pour sa titularisation.

6. 2.2 – LES DISPOSITIFS D'AIDE ET D'ALERTE

- **Dispositif d'aide :**

Lorsque le stagiaire rencontre des difficultés et a des besoins de formation, l'ESPE et l'inspecteur de la discipline sont informés dès le début de l'année (cf. procédure dans le livret de suivi et d'évaluation des compétences). Une commission d'aide est alors constituée afin d'élaborer pour le stagiaire, de manière concertée, **un parcours adapté de formation.**

- **Dispositif d'alerte :**

En cas de difficultés persistantes, non solutionnées par le dispositif d'aide, le tuteur et/ou le chef d'établissement alertent l'Inspecteur de la discipline et l'ESPE (cf. procédure dans le livret de suivi et d'évaluation des compétences). Cette alerte déclenche une **visite conseil** de l'Inspecteur ou d'un autre enseignant désigné par lui.

Annexe 1

Tableau à compléter par le stagiaire après chaque visite du tuteur

(à conserver dans le carnet de bord)

Date de visite	Contenu de la séance/ce que je retiens	Signature du tuteur

Annexe 2

Tableau à compléter par le stagiaire après chaque visite du formateur ESPE

(à conserver dans le carnet de bord)

Date de visite	Conclusions de l'entretien	Signature du tuteur

Annexe 3

Tableau à compléter par le stagiaire pour intégrer les éléments de formation dont il a bénéficié
(en établissement et à l'ESPE)

Date de visite	Contenu de formation / ce que je retiens	Signature du tuteur